

Catégorie  
Camion lourd  
(Châssis)

Marque  
**DODGE** (USA)

Désignation du type / Signe de reconnait.  
C3 - GA 6 - 171" \*

Ordercau-type  
N° 1667/B

Moyens de reconnaissance du type (8) Désign. "C3-GA 6 - 171" à l'avant à gauche s/auvent, s/plaq.constr.  
N° de châssis frappé A l'avant, à gauche latér. s/longeron, au-dessus jumelle de ressort  
N° de moteur frappé A l'avant, à gauche s/partie supérieure bloc-moteur  
Constructeur du châssis CHRYSLER Corporation, Dodge Division, DETROIT (Mich.) USA  
Constructeur du moteur CHRYSLER Corporation, DETROIT (Mich.) USA

**MOTEUR**

Marque et type CHRYSLER  
T 344  
Genre En ligne, soup. latér.  
Carburant Benzine  
Nombre cyl. 6 Temps 4  
Alliage 87,211 mm.  
Course 114,30 mm.  
CV-impôt 20,914  
Cylindres totale 4 106 cm³  
CV. frein 121  
Refroidissement Eau  
Empl. du moteur A l'avant

**CHASSIS**

Nombre d'essieux 2  
Entraînement sur roues arrières  
1. Frein à pied: Hydraulique, avec servo à dépression, sur toutes les roues.  
2. Frein à main: Mécanique, à serrage extérieur s/arbre cardan/roues arr.  
3. Frein ---  
Frein de remorque ---  
Direction A gauche - A vis et double doigt  
Crochet de remorque Selon demande  
Nombre de vit. avant 4 resp. 8 (Pont arr. à double démult.  
Vit. en 1<sup>re</sup> vit. 8 en prise dir. 85 km/h.

**CARROSSERIE**

Constructeur CHRYSLER CORP.  
DODGE DIVISION  
Genre / Forme Cabine fermée autrement  
Exécution individuelle  
Nombre de portes cabine 2  
Nombre de places ass. Total 2  
Avant 2 Milieu --- Arrière ---  
Nombre de places debout ---  
Pour motos: Siège arrière ---  
Siècles ---

**POIDS ET PNEUMATIQUES**

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . avec cabine . . . . .	1'310 kg.	1'060 kg.	2'370 kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE) . . . . .	kg.	kg.	4'434 kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . (15'000 lbs) . . . . .	kg.	kg.	6'804 kg.
Poids à vide du véhicule carrossé (prêt à rouler) . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Charge utile . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque) . (26'000 lbs) . . . . .			11'800 kg.
Pneumatiques: Dimension . . . . .	7.50 - 20	10 Ply	1800/1800 doubles
Capacité de charge (par pneu 1'650 kg) . . . . . par essieu	3'300 kg.	6'600 kg.	

ATTENTION: DE TYPE COMMISSION D'EXPORTATION DE VHC. MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERNISSEUR

6 V.

- Phares: Marque H E L V A
- 1) Syst. antichouette Ampoules Bilux à cuillier
- 2) Feux de position 2, sous les phares, 5 W.
- 1) Feux stop 1, combiné, 21 W.
- Indicateurs de direction: Syst.
- 1) Emplacement
- 1) Eclairage du No de contr. 1, combiné, 5 W.
- 2, électriques
- Essui-glace

DIMENSIONS

1'590 mm	Vols { avant
1'655 mm	arrière
2'160 mm	Longueur hors-tout AV. 2'050 AR.
4'375 mm	Empilement
6'730 mm	Longueur hors-tout
2'130 mm	cabine
250 mm	Garde au sol
1'575 mm	Porte à faux, arrière
---	Crochet de remorque (haut, dep. sol)
---	Crochet de remorque (porte à faux)
16,70 m.	Diamètre de traquage ext. gauche
15,90 m.	Diamètre de traquage ext. droite

mm.	Dim. Indicateurs
mm.	Longueur du pont de charge
mm.	Largeur du pont de charge
mm.	Hauteur intérieure
mm.	Hauteur du pont dep. la sol
mm.	Nidoltes (hauteur)

OBSERVATIONS

\*) "G 3" = Modèle "G", 3e année / "G" = Catégorie de poids / "A" = Pont arr. à double démultiplication / "6" = Moteur 6 cyl. / "171" = Empattem. 4'375 mm. Exécution av. empattem. "153" = 3'885 mm.

voir bordereau-typé No. 1'667/A.

Exécutions av. moteur 8 cyl., voir bordereaux-typés No. 1'668/A resp. 1'668/B.

Mesure du bruit: A 7 m. latéralement

Au régime max. d'utilisation (3'600 t/m) = 85 Phons

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (en re)

1) Equipement: Modèle ou complète lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé lors de l'expertise individuelle.

Dispositifs de phares av. ampoules Bilux montés par l'importateur / Vitres rétroviseurs: 2, à l'ext. du vhc. à droite et à gauche / Orifice tuyau d'échappement à prolonger vers l'arrière ne doit être dirigé ni vers la droite, ni vers le sol.

2) Inscription sur tableau de bord doit figurer sur le vhc. disant: "Démultiplication du pont arrière (commande par dépression) ne doit pas être actionnée dans les côtes et les pentes." (Le train à main n'agit pas lorsque la transmission est momentanément coupée.

Lieu et date de l'expertise-typé  
 La commission d'expertise-typé  
 actionnée dans les côtes et les pentes." (Le train à main n'agit pas lorsque la transmission est momentanément coupée.  
 Schinzbach-Bad, le 25.8.1955 Zürich, le 21.9.1955